

# Commune de BELLECOMBE

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 4 juin 2018

Convocation du 28 mai 2018 - Secrétaire de séance : Frédéric PITEL

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mme Estelle PERRIER, Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Dominique GROS, Stéphane GROS, Frédéric PITEL.

Absent : M. Gilles GROS

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2018 est approuvé par 6 voix POUR.

### **TRAVAUX MAIRIE AUX COUPES**

Le projet avance malgré quelques petits retards. L'acquisition du terrain est terminée et les dossiers de consultation des entreprises sont prêts.

Le Conseil , par 6 voix POUR, décide de confier le dossier de permis de construire à Benoit Lizée, architecte à Saint Claude pour un montant d'honoraires de 1597,76 €TTC, le SIDEC, maitre d'œuvre, n'ayant pas cette compétence.

Le projet est toujours de mener à bien les travaux en 2018 mais la disponibilité des entreprises amènera sans doute à les terminer en 2019.

### **ECOLE DES SORBIERS**

La question préoccupante est toujours l'avenir de l'école à moyen et long terme. Une réunion publique d'information est prévue le mardi 12 juin à 20 heures aux Dolines. Le rendez-vous avec les services de l'inspection a été repoussé au 5 juillet. Dans le même temps, il semble que l'Etat, l'Inspection d'académie et l'association de maires du Jura aient signé une convention de ruralité qui est censée organiser l'offre scolaire dans le département et organiser les regroupements nécessaires. Il reste à connaître les intentions des tutelles au niveau des Hautes Combes.

Le SIVOS a décidé, lors de sa réunion du mai, de rétablir l'accueil des mercredis après midi à partir de la rentrée scolaire de septembre. Les échanges avec les autres communes n'ont pas permis de proposer cette année d'activités d'été.

Le Conseil municipal, et en particulier les élus du SIVOS, restent très vigilants et mobilisés sur cette question.

### **TRAVAUX DE VOIRIE 2018**

Les travaux d'entretien de la voirie rurale et communale seront moins importants cette année qu'en 2017. Quelques reprises seront réalisées sur les voies par des bénévoles comme l'an dernier, la commune fournissant les matériaux nécessaires.

Un revers d'eau est à remplacer sur la partie basse du chemin de la Dalue.

### **BILAN DU DENEIGEMENT SAISON 2017/2018**

Le maire présente le bilan du déneigement 2017/2018 en produisant le document qui reprend toutes les interventions mois par mois. Avec les saisons 2008/2009 et 2012/2013, cette saison a été une saison exigeante en interventions. La dépense totale, qui impacte les budgets 2017 et 2018, s'établit à 19734,20 €TTC.

### **RESTRUCTURATION FORESTIERE ET FRUITIERE DE GESTION FORESTIERE**

Un courrier émanant de quelques propriétaires forestiers sur la commune est arrivé en mairie au surlendemain de la séance du Conseil municipal du 9 avril. Le maire l'a transmis à tous les conseillers. La discussion reprend sur cette initiative que propose de nouveau l'ADEFOR. Avec les mêmes arguments basés sur les problèmes de prise en charge des conséquences de l'exploitation sur les voiries communales et rurales, sur les difficultés croissantes de maintenir la perméabilité des espaces forestiers privés aux circulations du tourisme doux, le Conseil décide, par 6 voix POUR, de maintenir sa décision du 9 avril à savoir sa non participation aux initiatives de restructuration forestière et de gestion forestière.

# CANDIDATURE AU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASA DES TROIS CHEMINEES

Lors de l'assemblée générale de l'Association Syndicale Autorisée des Trois Cheminées fixée au 22 juin 2018, le mandat de membre du Conseil syndical de la mairie de Bellecombe représentée par son maire arrive à son terme. Le Conseil décide de proposer la candidature de la commune représentée par son maire Bernard Fellmann au Conseil syndical de l'ASA des Trois Cheminées au vote de l'Assemblée générale du 22 juin.

## ABANDON DE CONCESSION

Une partie du mur de soutènement du cimetière aux Moussières s'est effondrée. L'entreprise Bodet a déjà placé quelques renforts pour éviter un nouvel éboulement. Les travaux seront finalement réalisés en septembre.

A cette occasion, les ayants droits d'un ancien caveau particulièrement menacé ont été contactés et ils ont donné leur accord pour abandonner cette concession. Par 6 voix POUR, le Conseil municipal accepte cet abandon et s'engage à partager les frais de déplacement des restes mortuaires et la remise en état du terrain de cette concession avec la commune des Moussières selon la convention 2/5 – 3/5.

## DATE DE LA JOURNEE AMICALE 2018

La journée amicale est fixée au samedi 18 août à la mairie aux Coupes. Le maire est chargé des demandes de prêt des chapiteaux.

## LIVRE « BELLECOMBE »

La commune avait fait l'acquisition d'une trentaine d'exemplaires du livre de Jean Claude Bouvard « Bellecombe, une commune hors du commun ». Ces exemplaires sont destinés à être offerts aux nouveaux habitants de Bellecombe lors de leur installation. Pour répondre à la demande ponctuelle de personnes de passage qui souhaitent se le procurer, le Conseil décide, par 6 voix POUR, d'accepter un don au niveau de 22€ par exemplaire.

## GESTION DE LA SALLE DE MAIRIE

Lors de précédents conseils, la possibilité de mettre la salle de mairie à disposition d'initiatives en direction de la population de la commune (expositions, pratiques de bien être,...) a été évoquée. Le Conseil est favorable à cette mise à disposition sous conditions. Il est demandé aux élus de réfléchir à un tarif de mise à disposition en considérant des initiatives tout au long de l'année et les initiatives ponctuelles (semaine, weekend, journée et demi-journée) qui intègre les frais de chauffage, d'eau et de nettoyage de la salle. Le prêt gratuit aux associations locales pour leurs réunions reste de mise.

## INFORMATIONS DIVERSES

- **Délégué Sécurité informatique (RGPD)**  
Le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles s'applique à toutes les collectivités depuis le 25 mai 2018. Le SIDEC a intégré le contrôle des fichiers dans son offre de maintenance informatique.
- **Tirage au sort des jurés d'assises 2019**  
Le tirage au sort de jurés d'assises aura lieu le mardi 12 juin à la mairie de Saint Lupicin, chef lieu de canton. Dominique Gros représentera la commune pour cette mission.
- **CIS des Combes**  
Les travaux de construction se poursuivent normalement comme le montrent les comptes-rendus de chantiers.
- **Entretien du cimetière**  
Dominique et Stéphane Gros assureront l'entretien du cimetière aux Moussières le vendredi 8 juin si le temps est favorable.
- **Opération Ampoules LED du PNR**  
Le PNR renouvelle l'opération de distribution d'ampoules LED gratuites. Comme lors de la première expérience, elles seront distribuées en priorité aux aînés de la commune.
- **Mise à jour du cadastre**  
Le Conseil propose de s'associer aux demandes des géomètres et des personnels du cadastre qui dénoncent l'abandon de la mise à jour systématique et permanente du cadastre.

La séance est levée à 23h30.

Le Maire,  
Bernard FELLMANN